

Cités et Gouvernements Locaux Unis



Sommet Mondial de Dirigeants Locaux et Régionaux, 16-20 novembre 2010

La Ville de 2030 - Notre Manifeste

Adopté à Mexico le 20 novembre 2010

Nous nous sommes réuni(e)s ici à Mexico, à un moment où les gouvernements locaux et régionaux dans le monde font face à de grands défis et à une crise très importante. Néanmoins, nous avons la claire responsabilité de nous tourner vers l'avenir pour créer les conditions d'un monde meilleur pour toutes et tous.

Notre avenir est globalement interconnecté, et ce alors que la population urbaine ne cesse de croître. Au cours des 20 prochaines années, l'Afrique et l'Asie connaîtront de loin les taux de croissance urbaine les plus importants. L'Afrique à elle seule verra sa population croître de l'équivalent de la population actuelle des Etats-Unis.

Bien plus que les très grandes villes du monde, ce sont surtout les villes moyennes et petites qui vont devoir accueillir des populations nouvelles par millions. Par ailleurs, l'interdépendance entre la ville et la campagne devient de plus en plus forte.

Nous savons bien sûr que les défis que les dirigeant(e)s des villes doivent relever varient d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre, et que ceux des pays à bas revenus font face à des difficultés à une bien plus grande échelle encore. Nous partageons cependant un grand nombre d'objectifs ainsi que de problèmes, et nous sommes unis dans la même détermination à faire en sorte que notre monde urbain soit inclusif et solidaire. C'est pourquoi nous présentons aujourd'hui notre Manifeste pour la Ville de 2030.

UNE VILLE DÉMOCRATIQUE ET AUTONOME

La Ville de 2030 ne sera pas gérée avec succès « d'en haut », ou « de l'extérieur » : elle a besoin d'un gouvernement et d'un leadership démocratiques, choisis par les citoyen(ne)s et les résident(e)s et responsables devant eux. Une ville où les femmes et les hommes jouent un rôle égal dans la prise de décision. Un gouvernement qui dispose des pouvoirs adéquats et des ressources humaines et financières suffisantes pour lui permettre de développer des politiques publiques de haute qualité ; et qui travaille avec les autres niveaux de gouvernement, ainsi qu'avec les municipalités voisines, afin d'élaborer des approches communes pour se développer avec succès.

UNE VILLE INCLUSIVE ET PARTICIPATIVE

La démocratie représentative est essentielle, mais doit être complétée par une démocratie participative dynamique. Notre Ville de 2030 se fonde sur la participation de tous ses habitant(e)s, faisant en sorte que tous les pans de la population – pauvres comme riches, femmes et hommes, jeunes et âgés, immigrant(e)s comme résident(e)s depuis plusieurs générations – aient l'opportunité de participer à part égale. Une ville qui reconnaît la valeur du rôle des migrant(e)s comme traits d'union entre leurs villes d'accueil et d'origine. Afin que le brassage urbain soit au service du bien commun, les gouvernements des villes, à travers la participation active des habitant(e)s, doivent façonner et mettre en œuvre des politiques énergiques en faveur de la cohésion sociale, fondées sur les valeurs démocratiques, les principes de l'égalité des femmes et des hommes, les droits humains et le droit de chacun « à la ville ».

UNE VILLE DOTÉE D'UNE VISION POUR LE FUTUR

Notre Ville de 2030 sait où elle veut aller, et sait ce qu'elle veut être. Elle s'est dotée d'options stratégiques claires qui l'ouvrent sur le monde, fondées sur un état des lieux précis de son potentiel et de ses ressources, et un plan d'action pour les concrétiser. La vision et le plan d'action sont définis et mis en œuvre en partenariat étroit avec les citoyen(ne)s, de même qu'avec les acteurs publics et le secteur privé. La vision et le plan, bien entendu, doivent être réalistes et alignés sur les ressources prévues, publiques et privées ; pour jouer son rôle de leadership, le gouvernement de la ville en particulier doit disposer de finances adéquates, diversifiées et bien gérées.

UNE VILLE DU BIEN-ÊTRE ET DU VIVRE-ENSEMBLE

Une ville qui réussit est la combinaison efficace entre une planification positive et sa propre créativité organique. Une planification positive – afin que les infrastructures, les équipements, les services, les investissements prennent place au bon endroit au bon moment, s'intégrant avec cohérence et esthétisme au cœur du design et du tissu urbains, et qu'elle soit plus résistante aux catastrophes naturelles. Créativité organique – afin que la ville développe et renforce sa propre vie, sa culture, son économie et sa diversité sociale, sans régulation démesurée, et en favorisant la diversité des usages partout où cela peut être fait sans dommages. En somme, pour promouvoir une ville dynamique et inclusive, de l'échelle du quartier à celle de la métropole.

UNE VILLE CRÉATIVE, UNE VILLE DE CULTURE

La Ville de 2030, nous la voyons source d'inspiration constante et creuset pour la créativité et l'innovation, tout en cultivant le savoir, l'héritage et la mémoire. La ville recherchera l'excellence et la créativité dans ses programmes culturels, en reconnaissant pleinement le rôle de ses artistes. La ville accorde une grande valeur à l'éducation, à tous les niveaux et à tous âges, dotant ses enfants comme ses adultes des compétences, des

connaissances et des qualités dont ils ont besoin. Elle encourage et promeut la culture, ce « quatrième pilier » essentiel pour la ville durable. Car la culture est à la fois l'expression de l'esprit humain, un moyen permettant de rassembler les personnes et de transcender leurs divisions, et un facteur puissant dans la vie économique et sociale de la ville et pour son développement.

UNE VILLE SÛRE, UNE VILLE DE PAIX

La Ville de 2030 accorde une grande priorité à la sécurité, sachant que l'insécurité et le sentiment d'insécurité sapent la confiance et l'espoir en l'avenir des habitant(e)s. Une ville où les femmes peuvent vivre sans craindre aucune sorte de violence. La ville supportera activement les initiatives pour le dialogue, la réconciliation et la paix entre les communautés et les peuples.

UNE VILLE DE MOBILITÉ

La Ville de 2030 voit ses habitant(e)s circuler librement et efficacement, pour le travail, pour leur éducation, pour faire des achats et pour se divertir ; les marchandises y sont livrées ou déplacées aux bons moments et en utilisant les moyens les plus adéquats. La ville donnera la priorité aux moyens de transport non-polluants, économiques et sûrs, permettant à tous, femmes et hommes, riches et pauvres, d'avoir un accès égal à la ville, et favorisant les changements entre les différents moyens de transport. A cette fin, elle soutiendra en particulier la mise en place d'un système intégré de transport public accessible à tous, bien connecté aux points clés de la ville et de la région.

UNE VILLE FAVORISANT L'EMPLOI

La ville de 2030 orientera son développement économique en fonction des besoins et des technologies du futur, en favorisant un bon climat pour l'entrepreneuriat et les entreprises de toutes tailles, et en offrant des emplois décents. La ville, en général, n'aura pas une économie autonome, mais fera partie d'un réseau de villes favorisant la constitution de pôles d'activités et de recherche connectés entre eux. Par conséquent, sa stratégie de développement économique devra s'inscrire dans une stratégie urbaine régionale plus large, avec une planification de l'usage des terres, des transports et des services adaptée à cette stratégie. La ville rencontrera le succès si elle perçoit que les questions de « qualité de vie » et de mobilité, soutenues par un réseau de relations locales, sont étroitement liées à la question de la compétitivité économique. La ville de 2030 favorisera l'économie sociale et coopérative. La création d'entreprises publiques locales pourra y contribuer.

UNE VILLE FIÈRE DE SES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ

La Ville de 2030 reconnaît que les services publics et les biens publics jouent un rôle essentiel pour le bien-être de tous les citoyen(ne)s, pour la réduction des inégalités et pour la promotion de la cohésion sociale. Des services publics de qualité et accessibles renforcent sa vie économique et sociale, et aident à créer un sentiment commun d'appartenance. Le personnel et l'administration de la ville – à tous les niveaux – auront un sens aigu du service public, et s'engageront en faveur de la qualité, d'une gestion efficace, de la transparence, ainsi qu'à rendre des comptes.

UNE VILLE SANS BIDONVILLES

La Ville de 2030 est une ville où les pauvres ne sont pas relégués dans les bidonvilles de la périphérie urbaine ou dans des zones à risque, ni isolés dans des ghettos du centre-ville, mais où leurs besoins (présents et à venir) sont intégrés aux schémas de planification pour l'utilisation des terres, le développement des infrastructures et les services publics.

Une ville où les droits et protections fonciers sont définis et appliqués, où le droit à l'habitat digne est reconnu et où la prévention et l'amélioration des bidonvilles sont une priorité, où que se situent ces bidonvilles. Une ville, de ce fait, qui accorde de la valeur à sa capacité à fabriquer du lien social, et où la voix des plus déshérités est écoutée.

UNE VILLE PLUS PROPRE, PLUS VERTE, PLUS COMPACTE

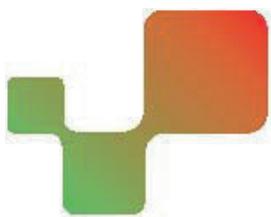
La Ville de 2030 s'efforcera de réduire son empreinte environnementale. Elle aura pour objectif de devenir plus compacte – car nous ne pouvons plus nous permettre d'utiliser de plus en plus de surface terrestre pour des établissements faibles en densité de population et forts consommateurs de ressources, et où la mobilité dépend presque entièrement de la voiture. La ville accordera la priorité à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables et aux technologies non polluantes. Les autorités de la ville et ses habitant(e)s comprendront, plus clairement que jamais, le besoin de minimiser et d'atténuer les effets du changement climatique, et de se protéger de ses effets néfastes.

LA VILLE DE 2030 - UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE DE LA GOUVERNANCE

L'avenir d'une ville est, par définition, la responsabilité principale de son gouvernement. Cependant, les villes ne sont pas seules. Elles tirent de la force de leurs coopérations avec les villes voisines. Elles font partie de régions métropolitaines, de régions plus larges ou de provinces, et le gouvernement régional – à travers ses politiques, ses contributions financières et la qualité de son partenariat – est aussi un partenaire essentiel dans le développement de la ville. Le succès de la Ville de 2030 reposera en grande partie sur cette coopération entre la ville et la région.

AVEC CGLU, PARTENAIRES À PART ENTIÈRE DE LA GOUVERNANCE MONDIALE

Les Villes et les Régions de 2030 auront, devront avoir une forte présence et un rôle important dans la nouvelle gouvernance mondiale. C'est d'ores et déjà la tâche de notre organisation mondiale, Cités et Gouvernements Locaux Unis. Mais cette tâche devient de plus en plus vitale alors que notre planète continue de s'urbaniser, et que nos avenir interagissent de façon de plus en plus complexe. CGLU, notre représentant et porte-parole à l'échelle mondiale, doit être associé – à la fois par son statut officiel et dans la pratique quotidienne – en tant que partenaire à part entière par les Nations Unies et la communauté internationale, sur toutes les questions relatives à l'avenir de nos villes et de nos établissements humains.



United Cities and Local Governments Cités et Gouvernements Locaux Unis Ciudades y Gobiernos Locales Unidos

Secrétariat Mondial

Carrer Avinyó, 15

08002 Barcelona

España

Tel + 34 933 428 750, Fax + 34 933 428 760

info@cities-localgovernments.org

www.cities-localgovernments.org



Recommandations Sommet Mondial des Dirigeants Locaux et Régionaux

Adopté à Mexico 20 Novembre 2010

Nous, les maires et élu(e)s des villes et des gouvernements locaux et régionaux du monde, réuni(e)s à Mexico et venant de tous les continents, avons débattu des crises, des défis, des opportunités et des enjeux clés qu'avec nos populations nous devons relever.

Nous tenons tout d'abord à réaffirmer notre attachement à une reconnaissance globale de l'autonomie locale et régionale dans les législations nationales et internationales. Nous rappelons par ailleurs l'importance que nous attachons à la liberté d'organiser et de gérer nos services publics.

A l'issue de nos débats nous convenons des recommandations principales suivantes :

Crises Globales – Solutions locales

1. L'impact de la crise économique et financière

La crise économique, qui a conduit dans beaucoup de pays à une crise fiscale, continue d'avoir un impact sévère. Un grand nombre de gouvernements locaux et régionaux font face à un "véritable cataclysme", pris en tenaille entre les besoins accrus des citoyen(ne)s et la pression démographique grandissante, ainsi que des ressources financières en diminution. Alors que la flexibilité financière des gouvernements locaux est en général bien moindre que celle des gouvernements nationaux, les problèmes rencontrés demeurent importants.

Nous reconnaissons que les gouvernements locaux ne peuvent pas toujours éviter des réductions budgétaires significatives, et il nous faut considérer des façons innovantes pour organiser les services publics, avec pour objectif la réduction des frais généraux, tout en préservant autant que possible le niveau et la qualité des services fournis aux citoyens et aux communautés. Cependant, un changement efficace repose également sur une bonne planification et la consultation de la population, et implique des coûts de transition.

De plus, des investissements de bonne qualité pour le développement économique local aident à la création d'emplois et à répondre aux exigences d'autres objectifs économiques, environnementaux et sociaux.

Notre message:

Nous incitons les gouvernements nationaux à ce que les gouvernements locaux et régionaux ne subissent pas de manière disproportionnée les réductions fiscales et budgétaires provoquées par les crises économiques et fiscales. Toute réduction doit prendre en compte les pressions sur les coûts en termes démographiques et autres, et devrait être graduée dans le temps pour permettre à une planification appropriée de préserver les services essentiels. Les investissements nécessaires pour le futur doivent être maintenus même dans les périodes délicates.

2. Dire Non à la recentralisation

Les crises économiques et fiscales ont aussi entraîné dans beaucoup de cas des mouvements vers une reprise de contrôle des gouvernements centraux sur les gouvernements locaux et régionaux. Cela se manifeste par des restrictions financières relatives aux transferts et aux subventions, au travers de réorganisations enclenchées sans consultation adéquate ou par l'intermédiaire de nouvelles lois limitant la liberté d'action locale. Parfois, des changements politiques au niveau national ont aussi conduit à l'arrêt ou au retournement des processus de décentralisation.

Il existe ainsi aujourd'hui, dans un grand nombre de pays, le risque d'une recentralisation par les gouvernements centraux, allant à l'encontre d'un processus mondial de décentralisation démocratique enclenché dans les années 80. Il s'agit d'une tendance dangereuse contre laquelle nous nous

opposons vigoureusement. Nous réaffirmons qu'une autonomie locale forte est un élément essentiel à la fois pour le progrès économique et social, et pour la démocratie.

Notre message:

Nous appelons tous les gouvernements, quelle que soit leur orientation politique, à compléter, à renforcer et à maintenir des lois efficaces et des politiques favorables à la décentralisation démocratique et à l'autonomie locale, incluant les pouvoirs nécessaires pour atteindre un développement local efficace et un cadre fiscal et financier solide permettant aux gouvernements locaux de mettre en œuvre leurs missions.

3. Atteindre les objectifs liés au changement climatique

En dépit du manque de progrès des négociations internationales sur le changement climatique et la biodiversité, nous restons engagés au niveau local et régional afin d'agir pour réduire un tel changement, amortir son impact et s'adapter où cela est possible. Nos villes et nos régions sont aussi à la pointe lorsqu'il s'agit de questions énergétiques ; le pétrole et le gaz sont des ressources finies, et nous devons être fers de lance en matière de basculement vers des sources d'énergie plus propres et plus écologiques.

Des centaines de villes et de gouvernements locaux et régionaux à travers le monde sont d'ores et déjà convenus de s'engager fermement sur le changement climatique, la biodiversité et l'utilisation de l'énergie. Nous affirmons notre engagement à agir au sein de nos communautés respectives, afin de réduire les émissions de CO₂, améliorer l'efficacité énergétique et accroître l'utilisation des énergies renouvelables.

Avec des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes dues au changement climatique, la gestion et la prévention des risques devient un sujet de plus en plus important. Il s'agit d'une responsabilité partagée entre les niveaux international, national, régional et local.

Notre message :

Nous appelons les gouvernements nationaux et la communauté internationale à :

- **prendre des mesures contraignantes plus audacieuses afin de prévenir les dérèglements climatiques et d'amortir leurs impacts ;**
- **travailler en collaboration avec, et fournir des financements liés pour, les villes et les gouvernements locaux du monde, en particulier par l'intermédiaire de CGLU, en tant que partenaires dans cette mission commune ;**
- **travailler à la protection et à la valorisation de la biodiversité.**

Nous soutenons le Pacte du Climat qu'un grand nombre de villes vont signer ici à Mexico, ainsi que d'autres engagements publics similaires de nos membres.

Nous encourageons les membres de CGLU à rejoindre la Campagne des Villes Résilientes sur la gestion et la prévention des risques.

La Ville de 2030 – notre vision pour un avenir durable

4. Mandater nos collectivités pour atteindre ces objectifs

La population mondiale s'accroît, et particulièrement la proportion de celle qui vit dans les zones urbaines – en particulier dans les villes de petite et moyenne taille.

Cependant, cette croissance rapide de la population urbaine, qui affecte particulièrement les pays à bas revenus, accroît terriblement la pression sur les infrastructures locales. Alors que dans un trop grand nombre de pays, le processus de décentralisation – en particulier financier – est incomplet, les villes et gouvernements locaux manquent souvent des capacités nécessaires pour s'atteler aux défis auxquels elles font face.

La plupart des villes se repensent elles-mêmes économiquement, en réponse aux conséquences de la mondialisation, au changement démographique et technologique rapide. En retour, cela implique des changements dans le tissu urbain, dans les modes de vie et dans la façon de travailler et de se déplacer dans la ville.

Nous avons élaboré une vision partagée de l'idée de la ville que nous voudrions créer, dans « La Ville de 2030 – Notre Manifeste ».

Mais afin de créer des villes et des régions durables et efficaces, nous avons besoin de ressources pour investir dans les infrastructures et dans les services essentiels ; de pouvoirs légaux, financiers et fiscaux en adéquation avec nos missions ; et d'administrations publiques dotées de compétences et de capacités fortes.

Notre message :

Nous incitons la communauté internationale à reconnaître que le défi urbain est un point focal de notre avenir commun, et à ce qu'elle travaille de concert avec nous pour relever ce défi.

Nous appelons les Nations Unies et leurs agences, les gouvernements nationaux et les bailleurs de fonds à promouvoir et à construire des partenariats avec nos villes, nos gouvernements locaux et nos régions, afin de mettre en œuvre un développement urbain positif, au travers d'investissements bien planifiés et de programmes de renforcement des capacités.

Nous recommandons aux membres de CGLU d'engager des partenariats d'égal à égal et de promouvoir un développement urbain réussi.

5. Bonne gouvernance locale et planification stratégique

Les gouvernements locaux et régionaux du monde entier, détenteurs d'un mandat démocratique, sont responsables de l'aménagement des villes du futur. Cela implique la création d'une vision innovante de la ville du futur, appuyée par un processus efficace de planification stratégique pour son développement physique, économique, social, environnemental et culturel.

Au cœur de ce processus se trouve la relation entre le gouvernement de la ville et ses citoyen(ne)s, combinant à la fois une démocratie participative et représentative. Cela implique de construire une ville inclusive dans laquelle tous les acteurs sont à même de jouer leur rôle à part entière et sont envisagés comme ayant un « droit à la ville » égal, dans un cadre où les responsabilités sont clairement établies et où règne une culture de la transparence. Une attention spéciale doit être accordée aux besoins des communautés de migrant(e)s dans les politiques de cohésion sociale de la ville, mais aussi à la contribution positive qu'ils peuvent apporter.

Notre message :

Nous soulignons l'importance d'une bonne gouvernance locale dans le développement de nos villes et de nos régions, fondée sur des politiques d'inclusion, de participation et de transparence.

Nous encourageons les villes à adopter et promouvoir la Charte-Agenda Mondiale des Droits de l'Homme dans la Cité.

Nous rappelons également l'importance pour chaque gouvernement local et régional de développer des procédures efficaces de planification stratégique.

Nous engageons les gouvernements nationaux et la communauté internationale à travailler avec nous pour élaborer des initiatives de formation et de renforcement des capacités pour consolider la gouvernance locale et la planification stratégique.

6. La ville et ses réseaux d'interconnexion

Les villes ne se trouvent pas en situation d'isolement, mais sont au contraire inextricablement reliées à leurs voisins, leur région et les zones rurales environnantes. De plus en plus, les villes opèrent, non comme des centres économiques indépendants, mais au sein de groupements et de réseaux économiques et sociaux. Et au sein des réseaux, les villes et municipalités jouent des rôles différents mais complémentaires, selon qu'elles sont, par exemple, des centres urbains ou des villes périurbaines, ou un district rural.

Cela signifie que les gouvernements locaux doivent travailler en étroite collaboration avec leurs voisins au sein de leur réseau, au travers de structures de coopération formelles et informelles et en particulier avec la région ou la province dont ils font partie.

Nous soulignons également fortement l'importance des gouvernements locaux ruraux, qui font également face à des changements majeurs, dont les économies sont étroitement liées à l'économie urbaine et dont les besoins doivent être pleinement pris en compte.

Notre message:

Nous soulignons la nécessité d'une gouvernance à plusieurs niveaux pour garantir que les problèmes et les besoins communs à l'ensemble du territoire urbain sont pris en compte de manière cohérente. Et en particulier, les gouvernements locaux et régionaux (urbains, périurbains, périphériques et ruraux) doivent étroitement collaborer.

Nous appelons les gouvernements nationaux, où le système actuel est inadéquat, à adapter et améliorer leur cadre juridique pour la coopération, en consultation avec les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations.

7. Promouvoir la diversité culturelle

Le monde souffre d'une sévère « crise culturelle ». La diversité des expressions culturelles est encore souvent vue comme un problème et une source de conflit, plutôt que comme un extraordinaire héritage créé par l'humanité. Le formidable contenu culturel en provenance des pays en développement ou des minorités culturelles n'est pas perçu par la majorité du monde.

La culture devient l'un des éléments cruciaux de la mondialisation. En fait, le dialogue interculturel est l'une des rares priorités unanimement partagées de la gouvernance locale. Cependant, le progrès vers une nouvelle gouvernance culturelle est timide. Certaines organisations internationales – voir le rapport 2004 de l'UNDP sur les libertés culturelles et la Convention de l'UNESCO de 2005 sur la Diversité Culturelle – reconnaissent que la protection et la promotion de la diversité culturelle sont aussi importants que la biodiversité, mais les actuels programmes mondiaux manquent d'ambition dans ce domaine.

Les villes sont les moteurs de l'innovation dans les politiques culturelles, et des laboratoires de la diversité, le lieu où les nouvelles formes de la créativité se joignent aux anciennes traditions pour promouvoir le sens du lieu et le caractère distinct de chacun. L'Agenda 21 pour la culture, adopté par CGLU en 2004, est aujourd'hui utilisé dans le monde entier.

Notre message :

Nous réaffirmons notre vision commune que la culture constitue le quatrième pilier du développement durable.

Nous appelons les gouvernements nationaux, les Nations Unies, les agences de développement et la communauté internationale à intégrer explicitement la culture aux politiques et programmes de développement, avec des objectifs et des cibles clairs et mesurables.

Les gouvernements locaux et régionaux – Partenaires dans la nouvelle gouvernance mondiale.

8. Un nouveau statut international pour les gouvernements locaux et régionaux et CGLU.

Notre monde est plus que jamais interconnecté, interdépendant et multipolaire. Si notre planète doit survivre et prospérer dans cette ère de changement et de transformation constants, nous devons développer, dans le plein respect des identités nationales et culturelles, des objectifs partagés pour nos biens publics communs.

A cette fin, nous réaffirmons l'importance de maintenir un système des Nations Unies qui soit efficace et tourné vers l'avenir. Mais, pour relever les défis de demain, le niveau local doit être autant impliqué que les niveaux national et international, et la bonne gouvernance locale est aussi pertinente que la bonne gouvernance nationale et internationale.

Du fait de ces changements, nous voyons apparaître de nouvelles formes de gouvernance globale, basées non pas seulement sur des institutions intergouvernementales mais sur de nouvelles formes de réseaux, de partenariats et d'organisations multi-acteurs et multi-niveaux. Encore trop souvent, les Nations Unies accordent une reconnaissance moindre aux gouvernements locaux et régionaux au regard des autres secteurs.

Notre message :

En tant que dirigeant(e)s des villes et gouvernements locaux et régionaux, nous affirmons notre engagement à jouer pleinement notre rôle comme partenaires, pour atteindre nos objectifs et relever nos défis communs.

Nous appelons les Nations Unies et la communauté internationale à reconnaître, à la fois dans les statuts formels et dans les pratiques de coopération, la contribution grandissante des villes et des gouvernements locaux et régionaux du monde aux défis mondiaux auxquels nous faisons face ensemble, et à travailler avec nous comme partenaires privilégiés sur toutes les questions qui nous concernent conjointement.

A cette fin, nous appelons les Nations Unies et les autres organisations internationales clés à reconnaître formellement le rôle de CGLU en tant qu'organisation représentative des villes et des gouvernements locaux et régionaux, et à collaborer en partenariat avec CGLU au développement et à la mise en œuvre des politiques et des programmes clés.

9. Partenaires dans le développement international

Au cours des 20 dernières années et au-delà, il y a eu une très importante expansion dans le nombre et l'étendue des partenariats des autorités locales et régionales pour le développement, au travers de la coopération décentralisée. Via ces partenariats, les gouvernements locaux et régionaux ont contribué de manière importante à combattre la pauvreté, promouvoir le développement local, améliorer la fourniture de services, renforcer les capacités administratives, et bien davantage encore. De cette manière, les gouvernements locaux ont également contribué de manière concrète à l'accomplissement des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Cette forme de coopération fructueuse et économe en coûts est reconnue et soutenue par certains gouvernements et agences internationales, mais à une échelle qui a souvent été trop modeste. Alors que les bailleurs fournissent des financements importants pour la décentralisation, trop souvent ceux-ci sont bloqués au niveau du gouvernement central, sans redistribution au niveau local.

Les gouvernements locaux sont également impliqués dans les débats autour de l'efficacité de l'aide et du développement. Un des moyens importants d'améliorer l'efficacité est le renforcement des associations nationales.

Notre message :

Nous invitons la communauté internationale, les gouvernements nationaux et les bailleurs à renforcer leur soutien aux partenariats des gouvernements locaux pour le développement, qui fournissent des moyens flexibles et efficaces d'apprentissage mutuel.

Nous recommandons que, là où les bailleurs de fonds soutiennent un processus national de décentralisation, ils garantissent que les autorités locales et régionales et leurs associations nationales soient pleinement impliquées, et qu'au moins une partie des financements leur soit attribuée.

Nous recommandons fortement que ce soutien soit agrandi, aligné sur les priorités locales et nationales, et que les contributions respectives des bailleurs, des gouvernements centraux et des gouvernements locaux et régionaux soient mieux coordonnées et harmonisées.

10. Partenaires pour les OMD

Au cœur de la lutte contre la pauvreté, la création d'opportunités économiques et le renforcement des capacités des collectivités et individus pour faciliter leur accès à ces opportunités s'avèrent indispensables. La mise en place d'un filet de sécurité, sous la forme de l'assistance sociale et de la prestation des services essentiels, continue d'être un facteur crucial de la lutte menée par les pays contre la pauvreté.

Les efforts de coopération entre le gouvernement et les interlocuteurs sociaux dans toutes les sphères de gouvernance sont importants pour parvenir à forger une vision commune qui favorisera le développement humain.

Notre message :

Nous appelons les gouvernements locaux et régionaux à :

- 1. Jouer un rôle plus actif dans la réalisation des OMD, en particulier en prenant des mesures pour lutter contre la pauvreté au sein des collectivités locales ;**
- 2. Utiliser cette focalisation sur les OMD pour impliquer les interlocuteurs sociaux et les acteurs de toutes les sphères de gouvernance ;**

Nous appelons les gouvernements à :

1. **Renforcer leur engagement politique en faveur des OMD, ainsi que l'allocation des ressources nécessaires ;**
2. **Travailler à cette fin avec les gouvernements locaux et régionaux de façon structurée, incluant le développement des capacités adéquates en ressources humaines à tous les niveaux.**

11. Partenaires dans les décisions globales

Les défis et problèmes mondiaux ne peuvent être analysés et abordés du seul point de vue global – en définitive, comme cela a été dit maintes fois, toutes les questions sont locales. Bien sûr, les questions de guerre et de paix, de sécurité et de violence, de catastrophes naturelles et de changement climatique requièrent des actions aux niveaux national et international. Mais dans tous ces domaines, les gouvernements locaux et régionaux peuvent et doivent aussi jouer un rôle important en apportant des réponses innovantes, en rassemblant des personnes au delà de leurs divergences culturelles, et en répondant aux urgences et besoins des crises humanitaires.

La diplomatie des villes nous fournit un formidable instrument pour prévenir les conflits, ou encore promouvoir les processus de reconstruction et de réconciliation post-conflit. Car ce sont les villes et leurs citoyen(ne)s qui souffrent le plus lors des guerres – et par-dessus tout, la menace permanente posée par les armes nucléaires et leur prolifération nous cause de grandes inquiétudes.

Notre message:

Nous réaffirmons notre soutien aux solutions locales innovantes pour la paix et la résolution des conflits, à travers la diplomatie des villes ainsi que d'autres moyens rassemblant les personnes malgré leurs divergences profondes, et recommandons aux gouvernements nationaux et à la communauté internationale d'apporter leur soutien à ces formes créatives d'actions.

Nous appelons les gouvernements nationaux à garantir que les droits et mandats des élus locaux sont pleinement respectés durant les situations de conflits et les processus de paix, et que la démocratie locale est protégée et renforcée. Cela suppose la liberté totale pour les élus locaux et régionaux de se déplacer et de participer à des rencontres internationales et des projets de coopération.

Nous exprimons notre soutien à l'appel lancé par la Campagne des Maires pour la Paix pour un monde sans armes nucléaires d'ici 2020 à travers une nouvelle Convention Internationale.

12. Partenaires pour l'intégration régionale

Avec la progression de la mondialisation, nous avons constaté le développement de nouvelles formes mondiales de regroupements régionaux, en particulier sur des bases économiques – parfois aussi politiques – pour la coopération et l'intégration parmi les pays d'une région.

L'Union Européenne a jusqu'à présent montré le chemin de l'intégration, l'Union Africaine joue également un rôle important au niveau continental, tandis que l'Asie, l'Amérique Latine et l'Amérique du Nord ont mis en place des cadres pour la coopération régionale qui seront dans le futur des "acteurs" importants dans la gouvernance mondiale.

Puisque toutes ces organisations prennent des décisions politiques et financières importantes pour leurs régions, les gouvernements locaux et régionaux, et particulièrement leurs associations nationales et régionales, devront observer attentivement les développements qui s'opèrent et décider de la manière de s'associer à ces processus, de façon formelle (Comité des Régions de l'UE) ou informelle (représentation ou capacité de plaidoyer).

Notre message:

Nous affirmons que toute organisation de coopération et d'intégration régionale devra prendre en compte les conséquences de ses compétences et décisions sur les régions et les gouvernements locaux et régionaux, et devra les impliquer dans différentes décisions et stratégies.

13. Les droits des Femmes – élément essentiel de la gouvernance

Nous ne pouvons pas bâtir un monde meilleur sans considérer le statut et le rôle de la femme dans la société et promouvoir l'égalité. Nous accueillons favorablement la création d'ONU Femmes, partageons ses objectifs pour l'élimination de la discrimination, le renforcement des droits et des positions des

femmes, et réaliser l'égalité entre femmes et homme en tant que partenaires et bénéficiaires du développement, des droits humains, de l'action humanitaire et de la paix et la sécurité. Cela requiert l'action de toutes et tous, et cela à tous les niveaux de gouvernance.

Notre message:

Nous affirmons notre engagement pour atteindre l'égalité des femmes et des hommes dans tous les domaines relevant de notre responsabilité, y compris dans les processus participatifs et de démocratie locale, dans la planification urbaine et la prestation des services.

Nous demandons à la communauté internationale et particulièrement à ONU Femmes de travailler en partenariat avec nous afin de réaliser nos objectifs pour l'égalité.

Conclusion - Notre Futur Commun

Le monde de demain devra faire face aux défis mentionnés plus haut, mais il offrira également d'immenses opportunités pour la prospérité et la justice sociale, fondées sur des solutions durables pour nos modes de vie, de travail et de déplacement sur notre petite planète.

La qualité de gouvernance de nos cités, villes et régions sera un facteur crucial pour obtenir des résultats. Cela nécessite que les gouvernements locaux et régionaux disposent des missions, ressources et capacités légales adéquates. Cela nécessite également un processus effectif de gouvernance multi-niveaux, dans lequel tous les niveaux, du mondial au local, travaillent ensemble pour relever les défis communs, trouver des solutions et apprendre ensemble.

Avec notre organisation mondiale Cités et Gouvernements Locaux Unis, et ses nombreux partenaires, nous nous engageons à contribuer pleinement, dans un esprit de partenariat, à atteindre nos objectifs communs.